

CYCLE 2



L'enseignement du français facilite l'entrée dans tous les enseignements et leurs langages.



4 COMPETENCES



→ Comprendre, s'exprimer à l'oral



→ Lire et comprendre l'écrit



→ Ecrire



→ Comprendre le fonctionnement de la langue



LES PRIORITES

- Assurer les premières acquisitions du lire écrire : décodage encodage.
- Valoriser les compétences orales.

Principes

10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires



Répétition
régularité
ritualisation



Enjeux cognitifs
explicites



"Je comprends ce que le maitre attend de moi"

Quotidiennement des activités d'oral, de lecture, d'écriture en appui sur l'ensemble des champs disciplinaires

ORAL cycle 2 : points de vigilance

- **L'oral est une priorité:**
 - permettre aux élèves d'être actifs dans les échanges verbaux, de s'exprimer, d'écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs
 - attention portée à la qualité et à l'efficacité du langage oral des élèves
- **L'oral est une activité quotidienne, répétée, régulière et ritualisée donc dans l'EDT: visible parce que objet d'apprentissage à part entière**

L'oral doit être davantage « appris » tout au long des cycles (de la maternelle au cycle 4 avec épreuve orale au DNB)

Les élèves apprennent à produire des discours variés, adaptés à diverses situations et compréhensibles notamment:

 - lors d'entraînement explicite aux pratiques langagières spécifiques (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des interactions, argumenter)
 - lors de situations incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de classe (**transversalité de l'oral**)
- **L'oral/ la lecture/ l'écriture: Instauration de situations avec des liens marqués entre langage écrit et langage oral** (va et vient presque systématique, enrichissement mutuel des compétences et connaissances de chaque domaine)
 - L'oral joue un rôle important en ce qui concerne la compréhension du fonctionnement de la langue: par exemple la phrase interrogative sera travaillée à l'oral et observée à l'écrit
- **Importance de la clarté cognitive: « je comprends ce que le maître veut de moi »/ cf document suivant à l'usage de l'élève mais pas seulement...**

Du côté de l'élève

Approche
communicationnelle

- J'apprends les techniques et les mots pour bien parler et être mieux compris.
- J'apprends à écouter les autres.
- Nous apprenons ensemble à mieux communiquer.
- Je prends confiance à l'oral.

Approche
discursive

Je parle (mais aussi j'écris et je lis) en maths, en EPS, en sciences, ...

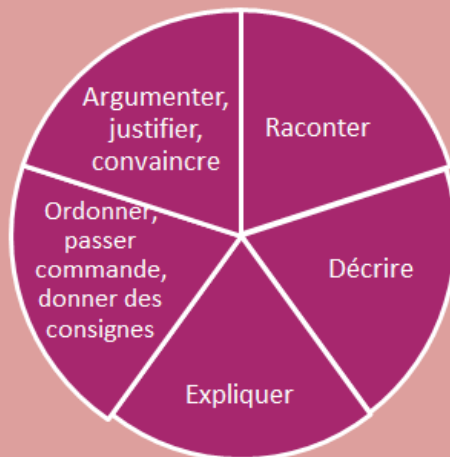
Je lis :

des textes qui...

- racontent et décrivent
- expliquent
- donnent des consignes

des tableaux
des graphiques
des schémas
des cartes...

Je parle pour...



J'écris des phrases et des textes

pour

- raconter
- décrire
- expliquer
- ordonner, passer commande ou donner des consignes
- argumenter, justifier, convaincre

Je réalise des tableaux, des schémas, des graphiques, des cartes...

Approche
intégrée

J'apprends à prendre la parole seul et en groupe dans des situations particulières de la classe.

L'exposé

Le récit

Le débat (délibératif ou interprétatif ; en lien avec la littérature, l'EMC...)

La récitation de textes

La mise en voix de textes

Connaissances et compétences associées

la progressivité doit être recherchée dans une évolution des variables de mise en situation, Les élèves ont encore besoin d'entraînements, Certains sont à l'aise dans la plupart des situations et d'autres pas | la différenciation est indispensable.

CP

CE1

CE2

Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte (lien avec la lecture).

- Maintien d'une attention orientée en fonction du but.
- Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchaînement mental de ces informations.
- Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.
- Attention portée au vocabulaire et mémorisation.
- Repérage d'éventuelles difficultés de compréhension.

les sujets autour desquels l'écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au CP et s'en éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe ;

Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute, manifester si besoin son incompréhension

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes (lien avec la lecture).

- Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- Mobilisation de techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).
- Organisation du discours.
- Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).
- Lecture (en situation de mise en voix de textes).

la régulation, voire le guidage de l'adulte peuvent être forts au CP et devront décroître sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ;

Pratiquer des discours attendus (raconter, décrire, expliquer) mémoriser un court texte, lire à voix haute

Participer à des échanges dans des situations diversifiées (séances d'apprentissage, régulation de la vie de la classe).

- Respect des règles régulant les échanges.
- Conscience et prise en compte des enjeux.
- Organisation du propos.
- Moyens de l'expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchaînements...).

les interactions entre pairs sont favorables aux progrès des uns et des autres

la préparation des prises de parole devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s'appuyer sur l'écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d'écrits.

Produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs

Adopter une distance critique par rapport au langage produit

- Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d'un pair, aide à la reformulation.
- Prise en compte de règles explicites établies collectivement.
- Autocorrection après écoute (reformulations).

Prendre en compte les règles régulant les échanges

Manifester un accord ou un désaccord et apporter un complément

Afin d'affiner la progressivité des apprentissages en langue orale, une entrée par le référentiel de compétences des activités langagières spécifiques peut être envisagée...

- **L'exposé**
- **Le récit**
- **Le débat**
- **La récitation de textes**
- **La lecture à haute voix**
- **Les activités d'écoute: consignes, textes lus par l'enseignant ou par les pairs...**

Pourquoi un référentiel de compétences pour chaque activités langagières ?

- Pour baliser les apprentissages
- Pour avoir un outil commun au sein d'un même cycle, destiné aux enseignants mais aussi aux élèves (dans une logique curriculaire)
- Pour une évaluation critériée en fonction des attendus de fin de cycle

- **Evaluer ?**

- Un type d'oral retenu/ support d'évaluation: le récit, l'exposé, le débat argumentatif (conseil des jeunes, atelier philo...), la lecture à voix haute, la récitation de textes.
- A partir d'un référentiel de compétences en lien avec le type d'oral retenu/ des critères d'évaluation
- Une évaluation en plusieurs temps (large place à l'évaluation formative)

- **Des niveaux de maîtrise (LSUN):** non atteints, partiellement atteints, atteints, dépassés

Exemple de la lecture à voix haute du CP au CE2

Dire pour être entendu et compris, en situation d'adresse à un auditoire ou de présentation de textes ([lien avec la lecture](#)).

- Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs.
- Mobilisation de techniques qui font qu'on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité...).
- Organisation du discours.
- Mémorisation des textes (en situation de récitation, d'interprétation).
- **Lecture (en situation de mise en voix de textes).**

Des critères ou référentiel de compétences liés:

- au déchiffrage (niveau mot): la fluidité de la lecture, l'articulation des mots/ progressivité liée à la difficulté des textes proposés
- à la mise en évidence des constituants syntaxiques de la phrase: les groupes rythmiques, la respiration, la fin des phrases.
- A la globalité du texte:
 - Les pauses (entre les parties du texte)

